

Murray, Orton, Ouimet, Palmer, Perry, Pickard, Platt, Plumb, Ray, Rouitaille, Roscoe, Ross (Dunham), Rouleau, Satchard, Skinner, Snider, Stephenson, Thibaudeau, Thompson, (Caribo), Thompson, (Haldimand), Thompson (Welland), Wallace (Albert), Wallace (Norfolk), White, Wood, Wright (Ottawa), Wright (Pontiac).—Total : 74.

Il y a eu aussi une motion, qui restera sans doute sur les ordres du jour, c'est celle de M. De Cosmos, représentant de la Colombie, et demandant l'établissement d'une cour de divorce pour la Puissance. On sait qu'elle est là-dessus la loi de l'Église. Aussi, S. G. Mgr. l'Archevêque de Québec, a adressé à ce propos à la presse une lettre, rappelant les décrets du Concile de Trente, ceux du Quatrième Concile Provincial de Québec (1-68) et l'allo.ution de Pie IX, du 22 septembre 1852.

Il serait donc difficile, pour ne pas dire impossible, de trouver des juges de la Province de Québec à ce tribunal.

L'acte si important de la loi de faillite se discute en comité, et comme les amendements seront nombreux, il deviendrait inutile de donner en ce moment les dispositions du projet primitif.

Trois amendements sérieux au projet de loi concernant les contestations électorales, ont été présentés. Voici ceux proposés par le ministre de la Justice :

"1. Nulle instruction d'une pétition d'élection en vertu d'aucun des dits actes, non plus qu'aucune procédure en révision ou en appel découlant de cette instruction, ne sera commencée ou poursuivie durant aucune session du parlement ; et dans la computation de tout délai autorisé pour l'adoption des mesures ou de procédures à l'égard de telle instruction, de révision ou appel, ou pour le commencement de cette instruction en vertu de la section immédiatement suivante, le temps occupé par une session ne sera pas compté.

"2. Sauf les dispositions de la section immédiatement précédente, l'instruction de toute pétition d'élection sera commencée dans le délai de la date à laquelle cette pétition est déclarée en contestation liée, et sera poursuivie de jour en jour jusqu'à ce qu'elle soit terminée, à moins que les fins de la justice ne rendent nécessaire l'ajournement de la cause ; pourvu que dans tous les cas où cette période sera terminée avant la prorogation du parlement à la fin de la présente session, cette instruction pourra être commencée en tout temps dans les deux mois qui suivront cette prorogation."

Un troisième présenté par M. Cook, réduit à quatre jours, au lieu des huit accordés actuellement, le délai dans lequel le juge devra transmettre à l'Orateur des Communes son rapport de la cause.

Puisque nous sommes aux amendements, voici ceux que l'hon. D. A. McDonald, ministre des postes, vient de proposer, pour le service postal. Comme ils intéressent une nombreuse partie du public, nous les donnons :

"19. Toutes lettres expédiées par la poste à une distance quelconque en Canada, excepté dans les cas sur lesquels le présent acte statue d'une autre manière, seront assujéties à une taxe en forme de trois centins pour le poids d'une demi-once, toute fraction de cette quotité devant être taxée comme demi-once ; et cette taxe de trois centins sera payée à l'avance au moyen d'un timbre ou de timbres-poste lors du dépôt de la lettre à la poste, sans quoi cette lettre ne sera pas transmise par la poste."

"20. Sur tous les journaux et publications périodiques expédiés par la poste en Canada, sauf dans les cas ci-dessus expressément pourvus, et sur les livres, brochures, publications de circonstance, circulaires imprimées, prix courants, prospectus, manuscrits d'ouvrages et de journaux, épreuves d'imprimerie corrigées ou non, cartes, estampes, dessins, gravures, lithographies, photographies non exécutées, sur verre, et non mises dans des boîtes où il y a du verre, feuilles de musique imprimées ou écrites, documents totalement ou partiellement imprimés ou écrits, tels que titres, actes, polices d'assurance, rapports de milice ou d'école, ou autres documents de même nature, paquets de graines, boutures, racines bulbeuses, scions ou greffes, patrons ou échantillons de marchandises—la taxe sera d'un centin par quatre onces, ou par fraction de quatre onces ; Pourvu qu'il ne soit point envoyé ou mis dans ces journaux ou autres paquets ou choses mentionnées dans la présente section ou la section immédiatement précédente, aucune lettre ou autre correspondance destinée à tenir lieu de lettres, et qu'elles soient envoyées dans des enveloppes ouvertes par les bouts ou les côtés, ou empaquetées de telle autre manière qu'elles

puissent être examinés par les employés de la poste pour s'assurer que cette prescription est observée, et la taxe susdite devra être payée à l'avance au moyen de timbres-poste ou de bandes ou chemises timbrées, dans tous les cas où les articles ci-dessus mentionnés seront déposés à la poste en Canada."

En France, on s'occupe de la formation d'un nouveau ministère. M. Buffet, nommé président du Corps-Législatif, par une énorme majorité, a été chargé de constituer le cabinet. Des dissentiments survenus entre M. Dufaure et lui à la première heure, semblent disparaître aujourd'hui. Le télégraphe nous apprend que les négociations ont été reprises et qu'elles aboutiront sans doute.

Aux États-Unis rien d'important, si ce n'est malheureusement la continuation de la crise industrielle et financière qui paralyse les affaires, et occasionne la fermeture d'un grand nombre de fabriques.

A. ACHINTRE.

A TRAVERS LA PORTIÈRE DU WAGON

FRAGMENT

..... Les trois glaces de la portière du wagon sont abaissées. Sur les deux banquettes, de chaque côté, sont étalés deux messieurs endormis, dont les jambes allongées s'entrecroisent. L'un penche la tête sur sa poitrine, l'autre, au contraire, renverse son front en arrière. Ils font assez l'effet des supports d'un écusson. Entre les deux dormeurs passent, par la portière, les rangées d'arbres, les maisonnettes, les pièces de blé blondes, les près d'un vert légers, les collines sombrement brisées et pelées comme une vieille fourrure, les villas assises au fond d'une longue allée, les îles bordées de saules et de peupliers.

Les paysages fuient et changent de place ; les côteaux, rapiécetés de carrés de culture comme une vieille veste et arrondis comme un gros tuyau de gaz, s'abaissent pour laisser la place à une plaine plate parsemée de plumets noirs qui sont des arbres ; la plaine est remplacée par un cirque rocheux, où tourne la rivière reflétant l'ombre des bois ; les villages, avec leurs clochers et leurs lignes de toits, filent les uns après les autres. Le tunnel noir apporte son bruit de ferraille infernale et la lueur de la lampe encadrée dans le plafond du wagon ; le jour éclatant luit de nouveau, les arches des ponts font le cerceau de la rivière qui brille métallique, les jardinets, aux approches des petites villes, les fenêtres ouvertes, à travers lesquelles on aperçoit quelqu'un, les restaurants de la gare, les hangars des stations, arrivent tour à tour ; les deux supports de l'écusson lumineux où viennent se peindre le sinople, l'azur, le sable, l'argent du paysage, restent immobiles, l'un le nez dans sa cravate, l'autre le cou tendu à la façon d'un mouton. Ils dorment. Ni œil, ni oreille, ni pensée. Ils ne sentent pas l'entraînante trépidation de la voiture, ni le souffle pressant de la locomotive qui bat la charge, et donne l'impatience de dévorer encore et encore du terrain, de l'espace, des pays mouvants et renouvelés. Hommes sacs de nuit, qui ont des chiffres, des affaires, de la politique bouclés et fermés à clef dans leur cerceau à compartiments. Au lieu de se procurer cette jouissance, cette consolation, cet espoir : voir ! ils dorment et soufflent. Pourtant, si j'étais peintre, je me régalerai de faire un paysage ainsi encadré, entre deux députés, étalés pour dormir et étendant leurs ventres, après avoir succombé sur leur journal, car, avant de dormir, ils avaient lu le journal, ils s'étaient gonflés de politique et de cours à la bourse. Bonne digestion, ô sacs de nuit ! Je ne serai jamais aveugle qu'involontairement.

POESIE

LE VIN DU BON DIEU

Le vin vient de Dieu ; voyez sa lumière
Briller à travers le raisin vermeil ;
Quand vous y goûtez sur le bord du verre,
N'aspirez-vous pas les feux du soleil ?
—Tout en y goûtant reprenez l'ivresse ;
Le bord de la coupe offre la santé,
Mais le fond des pots cache la paresse
Et tous les enfants de l'oisiveté.
—Si vos chariots chargés de vendanges,
Sous un double poids font plier l'essieu,
Ne buvez pas tout : remplissez vos granges ;
Ne gaspillez pas le bien du bon Dieu !

LA MORT DE L'AIGLE

Lorsque l'aigle a fouetté les neiges éternelles,
Pour ses larzes poumons il veut chercher plus d'air,
Et pour chasser l'éclat de ses énormes prunelles,
Un soleil plus prochain dans un azur plus clair.

Il s'élève : il aspire un torrent d'étincelles ;
Toujours plus haut, enfant son vol tranquille et fier,
Il monte, il monte avec la tempête et l'éclair,
Mais la foudre d'un coup a rompu ses deux ailes.

Avec un cri terrible il tournoie, emporté
Par le vent, et, crispé, buvant d'un trait sublime
La flamme avec la mort, il plonge dans l'abîme.

Heureux qui pour la gloire ou pour la liberté,
Ivre de son génie et tout chaud du tonnerre,
Meurt foudroyé, mais sans avoir touché la terre !

JOSÉ-MARIA DE HEREDIA.

LE MOT DE L'ENIGME

"Ce qu'il y a de plus digne
d'être montré aux hommes,
c'est une âme humaine."
"The one thing worth
showing to mankind is a human soul."
(BROWNING.)

XIV

(Suite)

—Eh ! oui !... Depuis un an, il me l'a dit lui-même, il n'avait pas touché une carte, sachant bien que, pour lui, ce simple contact est comme une étincelle qui allume l'incendie. Il s'était juré, non pas la modération, il en est incapable en tout, mais l'attention complète, et il se savait gré, il y a quelques jours encore, de la fidélité avec laquelle il avait tenu ce serment. Voilà qu'aujourd'hui il y manque, qui sait ce qui arrivera demain ?... Usez donc, je vous en conjure, de l'empire que vous possédez encore sur lui. Mettez en œuvre toutes les séductions dont vous êtes douée pour obtenir de Lorenzo sur ce point un nouveau bail de sagesse. C'est ici une rechute, soyez-en persuadée, et qui menace votre bonheur et le sien mille fois plus que ne feront jamais toutes les beautés passées, présentes ou futures.

Malgré tout ce qui me déplaisait toujours dans le langage de Lando, et même dans les expressions dont il venait de se servir pour me donner cet avis, je compris qu'il était dicté par un intérêt véritable, et j'en fus touchée. Mais je me sentais atteinte par une souffrance nouvelle, par une crainte inconnue jusque-là, absolument étrangère à toutes celles qu'avaient jamais traversé ma pensée. Était-ce là vivre ?... s'aimer ?... être heureux ?... Tout s'obscurcissait autour de moi, et la nuit semblait envahir jus qu'à mon âme elle-même.

Un temps qui me sembla interminable, s'écoula encore. Le concert était achevé, les salons devenaient vides, nous allions être les derniers. Je me levai avec une impatience que je ne pouvais plus maîtriser, et je me dirigeai une seconde fois vers le cabinet des joueurs.

Au moment où j'y mettais le pied, Lorenzo se levait enfin. Je vis un autre rouleau passer de sa main dans celle de mon nouvel adversaire, puis il vint vers moi avec son expression accoutumée.

Il était évident qu'il ne se doutait nullement de ma présence près de lui depuis plus d'une heure.

—Pardonnez-moi, me dit-il. Comment ! le concert est fini, et c'est vous qui venez me chercher ? c'est impardonnable.

Mais je n'avais aucune idée qu'on atteindrait la fin de cet interminable programme de si bonne heure.

—Mais il est plus de deux heures, lui dis-je.

Il jeta les yeux sur une pendule et eut l'air surpris.

Lando s'était empressé d'aller chercher mon manteau, et il me l'apporta en disant que notre voiture attendait. J'y montai avec Lorenzo, après avoir tendu la main à son cousin, plus amicalement que je ne l'avais fait encore.

Chemin faisant, et après un long silence, Lorenzo crut devoir m'expliquer qu'il avait tué l'ennui du concert par une partie d'écarté. J'avais encore dans les oreilles les paroles de Lando ; de plus mon cœur était plein, à la fois, d'une anxiété indéfinissable et d'une tendresse profonde pour cet époux cher et charmant qu'il m'eût été si doux d'aimer en paix ! J'appuyai ma tête sur son épaule, et passant un de mes bras autour du sien :

—Lorenzo, lui dis-je tout bas, si j'osais te donner un conseil, le suivrais-tu ?... si je te demandais une promesse... une promesse qui me rendrait heureuse, me la ferais-tu ?

Il fit un si brusque mouvement que j'eus presque peur. Mais il se maîtrisa sur le champ, et me baisa doucement le front et la main, puis il me dit d'un ton qui n'était pas rude, mais qui avait cet accent auquel on sent que toute réplique est interdite :

—Ginevra, je vous ai dit l'autre jour, je crois, que je n'aimais pas les questions. Sachez aujourd'hui que je déteste encore davantage les conseils, et que par-dessus tout je ne puis souffrir les promesses. Tenez-vous donc pour avertie. Evitez ces trois écueils si vous voulez demeurer à mes yeux, comme vous l'êtes, la plus charmante des femmes.

XV

Le lendemain était un dimanche. Malgré la fatigue, malgré la veillée, malgré la nuit agitée qui avait suivi pour moi cette soirée, j'étais prête à l'heure accoutumée de la messe. Lorenzo me fit dire de ne point l'attendre et d'y aller sans lui.

Je n'avais sans doute jamais pu me faire une très-grande illusion sur ses sentiments religieux. Je pensais bien que l'habitude, plus que la piété, le conduisait avec moi à l'église ; mais j'étais loin de soupçonner que, s'il avait été jusqu'alors si exact à m'y accompagner, c'était parce que là, comme ailleurs, il avait cru nécessaire d'exercer sa surveillance ; j'étais surtout loin de m'attendre à ce que deviendrait cette exactitude lorsqu'il serait à la fois rassuré et distrait.

Ce jour-là je me contentai de penser qu'il irait plus tard à la messe, et pour la première fois je franchis seule à pied la courte distance qui séparait l'hôtel où nous demeurions, situé rue de Rivoli, de l'église St. Roch.

Le genre de vie que je menais depuis deux mois n'était point propre à disposer mon âme à la prière. De plus, habituée comme je l'étais aux églises d'Italie, celles de Paris m'avaient d'abord semblé dénuées de toute beauté, et j'avais eu peine à me faire à leur aspect différent de celui auquel j'étais accoutumée. Mais bientôt d'autres impressions modifièrent celle-là. L'atmosphère tout impregnée de vertu et de piété qui avait environné mon enfance était celle de ma famille plutôt que celle du pays où le ciel m'avait fait naître. La foi est vive cependant en Sicile, comme elle l'est dans toute la partie méridionale de l'Italie. Mais on ne peut nier qu'à cette époque un grand relâchement moral et une grande tiédeur religieuse ne s'y fussent remarquer surtout parmi ceux qui appartenaient aux classes élevées. Là, plus encore qu'ailleurs, les saintes âmes vivaient cachées, et l'édification se rencontrait à l'ombre de quelques foyers plutôt que dans le monde ou même dans les habitudes du culte public. Tous les exercices religieux de notre famille s'accomplissaient dans la chapelle du vieux palais que nous habitons. Cette chapelle était spacieuse, d'une belle architecture et richement ornée, et nous entendions la messe les dimanches aussi bien que tous les autres jours, et deux ou trois fois par semaine don Placido nous adressait une édifiante et utile instruction. Mon père, ma mère, Livia, Ottavia, Mario (qui, malgré ses défauts, avait le respect des choses saintes) et plusieurs vieux et fidèles serviteurs formaient une assistance attentive et recueillie, et mon enfance n'avait été privée d'aucune de ces impressions dont la puissante influence se ressent pendant toute la durée de la vie. Le soir Ottavia nous menait souvent, Livia et moi, à la bénédiction dans une des églises voisines, et mon cœur bat encore au souvenir du transport pieux avec lequel je m'age-